

INAUGURATION DU PROCÉDÉ THERMOSEM

Épilor en phase avec les attentes de la société et des agriculteurs

Le 16 octobre, Épilor a accueilli près d'une centaine d'invités pour l'inauguration de la nouvelle ligne de désinfection des semences par la vapeur. L'installation est la deuxième en France et la première en céréales à paille.



Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle, Christian Sondag, président de Lorca et d'Épilor, Henry Lemoine, conseiller régional, Jean-Marie Guerber, président du GPB Morhange, Jean-Paul Marchal, président de la CAL, Alexandre Raguét, directeur de Lorca, Éric Chrétien, directeur de la CAL et Pierre Jacquin, directeur du GPB Morhange.

Élus, adhérents, multiplicateurs de semences, coopératives d'autres régions de France, représentants des organisations agricoles de la région... Près d'une centaine de personnes ont fait le déplacement à Dieulouard (54) le 16 octobre pour découvrir le nouvel équipement de la station de semences commune à la CAL, LORCA et au GPB : une nouvelle ligne de désinfection thermique des semences.

Le procédé ThermoSem a été développé par l'entreprise suédoise ThermoSeed Global (lire dans notre édition du 5 octobre). «Aujourd'hui est un événement important pour Épilor. Cet investissement est en phase avec les attentes de la société et l'évolution réglementaire. L'objectif est de basculer progressivement l'ensemble de la production de semences sous procédé ThermoSem, ce qui permettra à Épilor d'économiser 14 t de produits phytosanitaires par an», indique Christian Sondag, président d'Épilor.

L'investissement, d'un montant de 1,6 million d'euros, a été subventionné à hauteur de 270.000 euros par le Conseil régional. «Ce nouveau procédé va permettre de produire des semences de meilleure qualité environnementale et ainsi de répondre aux attentes des consommateurs et des agriculteurs. En accompagnant financièrement cet investissement, le Conseil régional joint les actes à la parole : on ne peut pas prôner le respect de l'environnement et ne pas encourager des initiatives comme celle-là», soutient Henry Lemoine, conseiller régional.

«Un avantage compétitif»

L'investissement a aussi été salué par Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle, qui y voit «un pas de plus vers la transition agro-écologique et la Haute valeur environnementale (HVE) à laquelle je crois beaucoup. Dans un marché de la semence complexe, cette innovation va vous donner un avantage compétitif. Le monde coopératif de notre région a des marges

de manœuvre pour reconquérir des marchés de qualité», poursuit Dominique Potier, saluant «l'agriculture qui innove».

Gagner un IFT

Après avoir coupé le ruban, les personnalités ont visité l'installation avec les explications de Céline Canet, directrice d'exploitation d'Épilor. «Les semences passent par un premier tunnel en lit fluidifié et rem-

pli de vapeur d'eau, puis elles sont refroidies et séchées dans un second tunnel. Les lots sont analysés à leur arrivée, le traitement (durée, température...) est adapté en fonction des résultats. Le process a été élaboré de manière à ne pas détruire le pouvoir germinatif», explique Céline Canet. Le procédé permet de contrôler les champignons, les nématodes, les insectes et les bactéries. «On ne cherche pas à être plus efficace que

les produits phytosanitaires mais à être aussi efficace», nuance Céline Canet. Pour l'agriculteur, le procédé lui permet de gagner un IFT (Indicateur de fréquence de traitement) par rapport à une semence enrobée d'un fongicide. Le procédé peut intéresser le marché de la semence bio. «En novembre, nous allons réaliser un essai sur du blé carié, en partenariat avec Probiolor», précise Céline Canet.

Hélène FLAMANT



Céline Canet, directrice d'Épilor, a présenté le procédé ThermoSem aux officiels.